

lecho.be | tijd.be

Publications financières – Digital & online 2025

lecho.be

Elia Group - Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société Anonyme - Boulevard de l'Empireur 21 - B-1000 Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0453.388.018 (RIB: 0453388018) - (S: "lecho.be")

Par la présente, les actionnaires et les obligataires sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société, qui se tiendra le mardi 19 mai 2025 au siège de la société.

Conformément aux dispositions statutaires applicables et en vertu de l'arrêté du Roi du 4 mai 2002, portant règlement d'administration publique en matière de règlement de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la loi relative à la simplification de la législation pour garantir la sécurité des transactions et la confiance des investisseurs, le Conseil d'Administration a convoqué l'Assemblée Générale ordinaire et l'Assemblée Générale extraordinaire de la société le 19 mai 2025. Les actionnaires et les obligataires de la société sont invités à participer à ces assemblées. En plus, les titres de la société sont inscrits au registre de la société. Les titres de la société sont inscrits au registre de la société. Les titres de la société sont inscrits au registre de la société.

Plus d'informations sur les modalités de participation à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société sont disponibles sur le site internet de la société: www.elia.be.

Madre se forma à 10.00 heures.

tijd.be

Elia Group - Oproeping tot de gewone en de buitengewone vergadering

Naamloze vennootschap - Koningstraat 21 - B-1000 Brussel - Ondernemingsnummer: 0453.388.018 (RIB: 0453388018) - (S: "lecho.be")

De aandeelhouders en obligatiehouders worden verzocht te verschijnen op de Algemene Vergadering van de Besloten Algemene Vergadering van de vennootschap, die zal worden gehouden op dinsdag 19 mei 2025 op de site van de vennootschap.

Door het consequent toepassen van de afgeleidingsregels van de wet van 19 mei 2002 op de site van de vennootschap, kan het mogelijk zijn dat de afgeleidingsregels van de wet van 19 mei 2002 op de site van de vennootschap niet van toepassing zijn op de site van de vennootschap.

De Algemene Vergadering zal worden gehouden op 10.00 uur.

De Besloten Algemene Vergadering heeft als agenda:

1. Afschrijving van de Boek van Bezoek van de aandeelhouders vergadering en de Boek van Bezoek van de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.
2. Verifiëren van de Legitimatie van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.
3. Verifiëren van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.
4. Verifiëren van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.

Verder wordt de Besloten Algemene Vergadering van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024, die zal worden gehouden op dinsdag 19 mei 2025 op de site van de vennootschap, tevens behandeld.

tijd.be

Elia Group - Oproeping tot de gewone en de buitengewone vergadering

Naamloze vennootschap - Koningstraat 21 - B-1000 Brussel - Ondernemingsnummer: 0453.388.018 (RIB: 0453388018) - (S: "lecho.be")

De aandeelhouders en obligatiehouders worden verzocht te verschijnen op de Algemene Vergadering van de Besloten Algemene Vergadering van de vennootschap, die zal worden gehouden op dinsdag 19 mei 2025 op de site van de vennootschap.

Door het consequent toepassen van de afgeleidingsregels van de wet van 19 mei 2002 op de site van de vennootschap, kan het mogelijk zijn dat de afgeleidingsregels van de wet van 19 mei 2002 op de site van de vennootschap niet van toepassing zijn op de site van de vennootschap.

De Algemene Vergadering zal worden gehouden op 10.00 uur.

De Besloten Algemene Vergadering heeft als agenda:

1. Afschrijving van de Boek van Bezoek van de aandeelhouders vergadering en de Boek van Bezoek van de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.
2. Verifiëren van de Legitimatie van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.
3. Verifiëren van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.
4. Verifiëren van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024.

Verder wordt de Besloten Algemene Vergadering van de aandeelhouders vergadering en de Besloten Algemene Vergadering van 13 december 2024, die zal worden gehouden op dinsdag 19 mei 2025 op de site van de vennootschap, tevens behandeld.

Publication en ligne notice légale financière

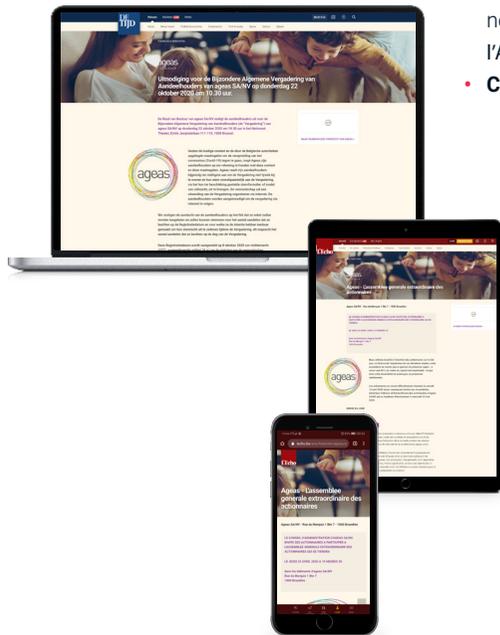
Depuis la nouvelle législation sur les sociétés, le législateur offre aux sociétés cotées et non cotées la possibilité de réaliser la publication obligatoire d'un avis financier également par voie numérique.

Sur base de l'avis circonstancié du cabinet d'avocats spécialisé Stibbe, Mediafin propose une **publication digitale qui répond entièrement aux exigences légales.**

Digital et en ligne

Votre annonce paraît dans la version digitale du journal (tablette et smartphone) ainsi qu'en ligne sur les sites lecho.be et/ou tijd.be.

- **Avis de convocation** disponible de la publication jusqu'au jour de l'assemblée inclus
- **Conformité légale** à 100 % avec la loi sur les sociétés de 2019
- **One-stop shopping** : vous nous livrez le contenu, nous faisons le reste
- Reprise de votre assemblée générale et de sa convocation dans l'Agenda des convocations
- **Campagne de génération de trafic**

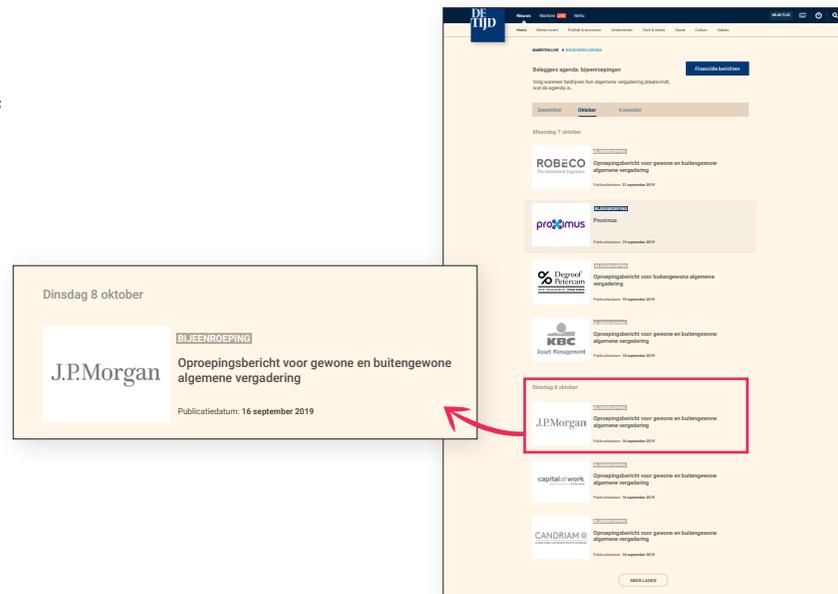


vers les convocations

Agenda des convocations

L'agenda des convocations sur lecho.be | tijd.be fournit à l'internaute un **aperçu de toutes les assemblées générales et convocations par mois.**

Désormais, la **présence permanente** de votre avis est également garantie dans l'Agenda des convocations (l'avis y reste disponible jusqu'au jour de l'assemblée).



<https://www.lecho.be/avis-financiers>
<https://www.tijd.be/financiele-berichten>

Tarifs

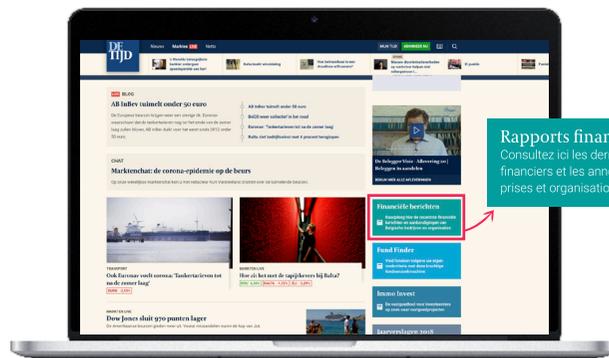
Campagne de génération de trafic

Les internautes peuvent consulter votre publication via des bannières et des boutons à cliquer sur la page d'accueil de lecho.be | tijd.be et de Les Marchés | MarktenLive. Ces éléments renvoient à la page d'aperçu regroupant toutes les publications financières récentes.

Campagne L'Echo | De Tijd



Page d'accueil lecho.be | tijd.be & Marchés live

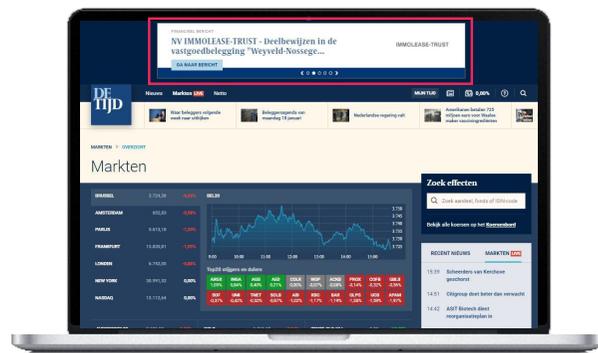


Rapports financiers
Consultez ici les derniers rapports financiers et les annonces des entreprises et organisations belges

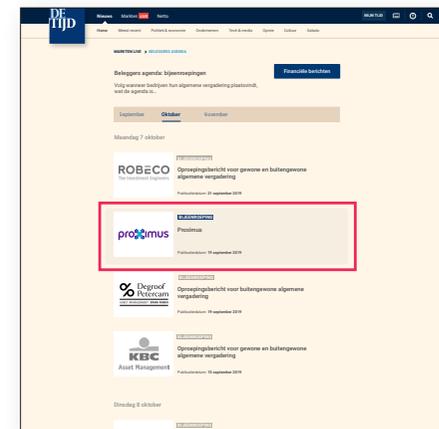
Page d'accueil lecho.be | tijd.be



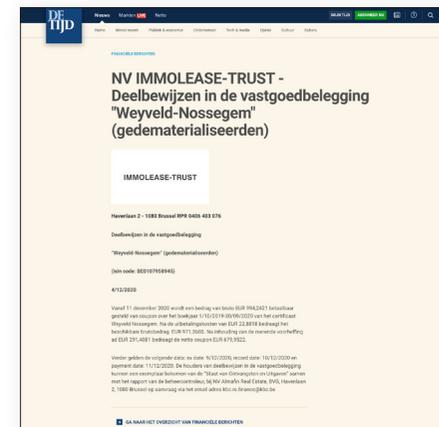
Dynamic banner



Aperçu des publications financières



Détail Publication financière



Packages

1. Publication légale

- Votre avis financier dispose de sa propre page Web sur lecho.be et/ou tijd.be
- Votre avis est repris dans l'aperçu des publications financières et dans l'Agenda des convocations
- Campagne de génération de trafic: vous profitez de la campagne de génération de trafic qui renvoie à l'aperçu des publications financières et à l'Agenda des convocations.
- Prix sur demande
- Supplément combinaison publication en ligne et papier : 20 %

2. Publication légale Branded

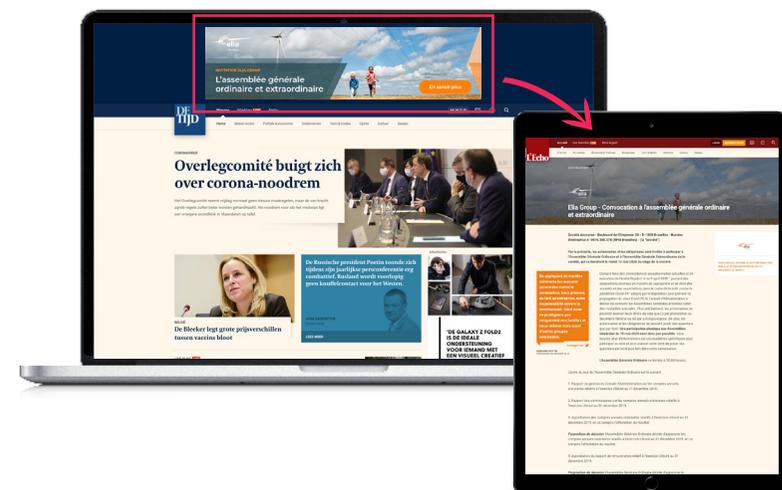
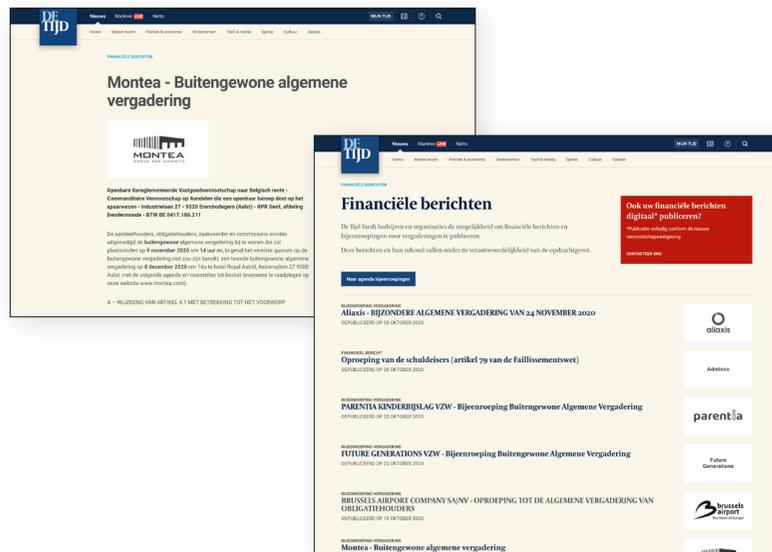
- Votre avis financier dispose de sa propre page Web personnalisée à votre marque sur lecho.be et/ou tijd.be, 100 % conforme à l'identité et au rayonnement de votre marque et de votre entreprise.
- Votre avis est repris dans l'aperçu des publications financières et dans l'Agenda des convocations.
- Campagne de génération de trafic personnalisée à votre marque : les visiteurs de lecho.be et/ou tijd.be peuvent accéder directement à votre avis via une bannière d'activation personnalisée à votre marque, 100 % conforme à l'identité de votre entreprise.
- Campagne de génération de trafic : vous profitez de la campagne de génération de trafic qui renvoie à l'aperçu des publications financières et à l'Agenda des

convocations.
(en euros, HTVA)

Tarif

Tarif de base	Prix sur demande
---------------	------------------

Autres possibilités de branding sur demande.
Supplément combinaison publication en ligne et papier : 20 %.



Conditions spécifiques

Conditions

- Trustmedia s'efforce de veiller à ce que les applications et les sites web sur lesquels elle propose des Annonces en ligne soient disponibles pour les visiteurs, mais ne garantit pas que ces sites et applications seront disponibles à tout moment, sans interruption et dans leur intégralité. Trustmedia se réserve le droit de bloquer ou de mettre hors service les sites web et les applications sans préavis aux fins de maintenance, d'adaptation ou d'amélioration, ou d'adapter, d'étendre, de supprimer ou de modifier d'une autre manière le site web ou l'application. Trustmedia ne sera pas responsable des dommages qui pourraient en découler.
- Si un système de mesure doit être utilisé pour déterminer la rémunération d'une campagne publicitaire en ligne, le système de mesure de Trustmedia primera. Selon les normes du secteur (www.iab-belgium.be), une différence pouvant aller jusqu'à 10% entre les impressions d'annonce mesurées par les deux parties ne sera pas considérée comme inhabituelle et ne donnera pas lieu à une révision de la rémunération.

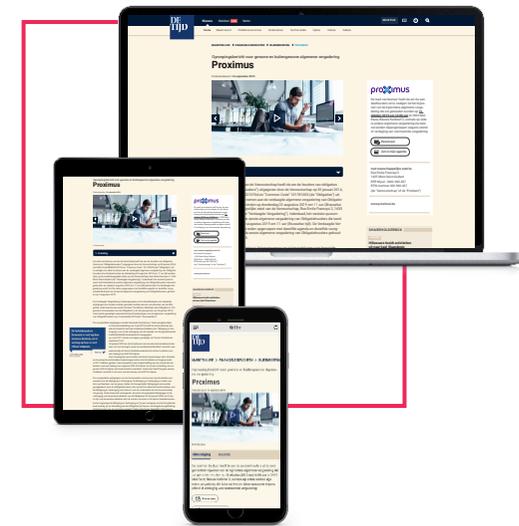
Si la différence entre les impressions d'annonce mesurées par les deux parties est supérieure à 10%, Trustmedia et l'Annonceur chercheront ensemble la cause de cette différence afin de la résoudre. Tant que la cause de la différence de mesure ne sera pas trouvée, les résultats de mesure de Trustmedia resteront prépondérants dans la détermination de la rémunération.

- L'Annonceur peut uniquement collecter, par le biais de cookies, de scripts ou d'une autre manière, les métadonnées anonymes suivantes: (i) la fréquence à laquelle l'Annonce est regardée (nombre de vues), (ii) le nombre de clics et (iii) les données suivantes: la résolution d'écran utilisée, le navigateur utilisé, le système d'exploitation utilisé, quelle partie de l'Annonce est regardée et à quel moment. Sous réserve de ce qui précède, l'Annonceur n'est pas autorisé à collecter des informations, à stocker des informations, ni à accéder aux informations des utilisateurs des sites web et des applications de Trustmedia par le biais de cookies, de scripts ou de toute autre manière. Plus particulièrement, la collecte d'informations à des fins

de reciblage, de ciblage d'audience et de ciblage comportemental, d'informations sur le comportement des utilisateurs sur les sites web ou les applications de Trustmedia n'est pas autorisée sans le consentement écrit et préalable de Trustmedia.

Annulation

- À partir de trois (3) jours ouvrables avant l'insertion, les rémunérations spécifiées dans le Bon de Commande seront facturées à 50% en cas d'annulation d'une Annonce. A partir d'un (1) jour ouvrable avant insertion, les rémunérations spécifiées dans le Bon de Commande seront facturées à 100% en cas d'annulation d'une Annonce.
- En cas d'annulation d'une ou de plusieurs Annonces d'une campagne publicitaire ou d'un contrat successif, la réduction de volume (éventuellement) accordée sera revue et facturée pour ce qui concerne les Annonces déjà publiées.
- Les frais déjà engagés par Trustmedia seront en tout cas facturés à l'Annonceur, indépendamment du délai d'annulation et en plus des frais d'annulation (décrits ci-dessus).



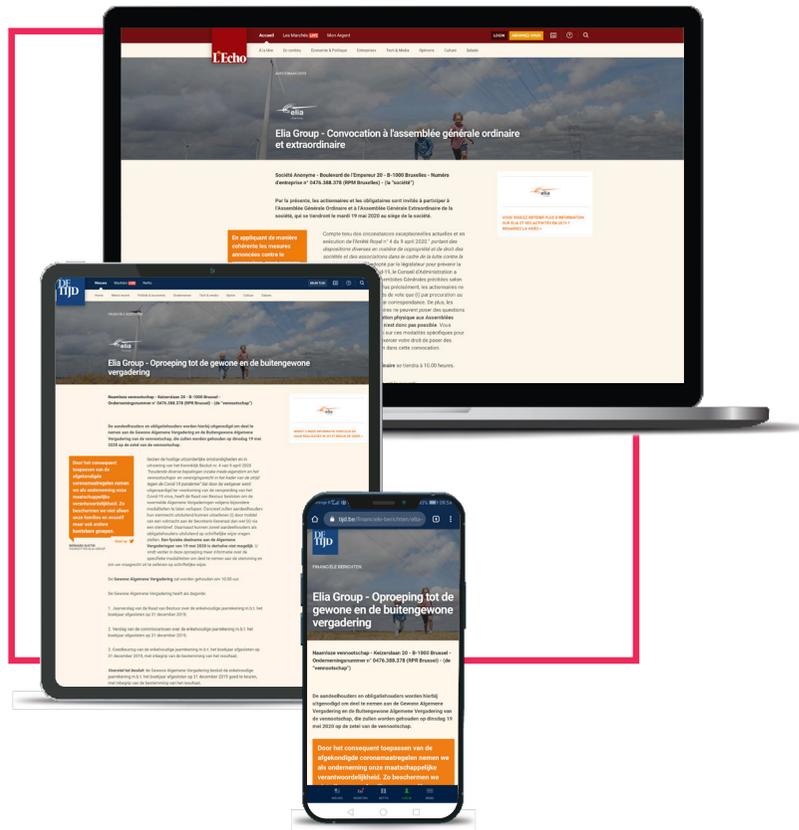
Echéance réservation

3 jours ouvrables avant la parution

Matériel

advops@mediafin.be.

Deadline 3 jours ouvrables avant la parution.



Contactez-nous

Steven Hermans
 steven.hermans@trustmedia.be
 +32 (0)478 681 391

Katrien De Hauwere
 katrien.dehauwere@trustmedia.be
 +32 (0)496 102 332

Matériel
 advops@mediafin.be